

Conseil d'établissement 2021-2022

Le mercredi 1 juin 2022

17h30 accueil et souper

18h30 CÉ

Local du personnel

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|--|------------|
| 1. | Prise des présences et vérification du quorum | 1 minute |
| 2. | Questions du public | 10 minutes |
| 3. | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour | 1 minute |
| 4. | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal | 5 minutes |
| 5. | <u>Préparation et adoption</u> – Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ au CSMB | 5 minutes |
| 6. | <u>Information</u> : Bilan du plan de lutte 2021-2022 | 15 minutes |
| 7. | <u>Adoption ou actualisation</u> du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2022-2023 | 15 minutes |
| 8. | <u>Adoption</u> de la proposition du budget initial de l'établissement 2022-2023 | 10 minutes |
| 9. | <u>Préparation et adoption</u> – 3 postes à combler au CÉ pour année à venir | 2 minutes |
| 10. | <u>Préparation et adoption</u> du rapport annuel du CÉ et transmission au CSMB | 5 minutes |
| 11. | <u>Approbation</u> des activités journées pédagogiques (Organisation des services extrascolaires) | 5 minutes |
| 12. | <u>Approbation</u> du choix du photographe | 5 minutes |
| 13. | <u>Information</u> : Nombres de places élèves 2022-2023 (mise à jour) | 2 minutes |
| 14. | Projets pour la Fondation – <u>suivi et actualisation</u> | 15 minutes |
| 15. | Formation obligatoire | 2 minutes |
| 16. | Rapports et informations | 30 minutes |
| | 16.1.Direction | |
| | 16.2.Service de garde | |
| | 16.3.Membres enseignants | |
| | 16.4.Comité de parents du CSSMB | |
| | 16.5.Fondation Saint-Clément | |
| | 16.6.OPP | |
| | 16.7.Comités divers | |

- | | | |
|-----|------------------------|------------|
| 17. | Suivi au procès-verbal | 20 minutes |
| 18. | Correspondance reçue | 5 minutes |
| 19. | Questions diverses | 5 minutes |
| 20. | Levée de la séance | |

Heure de levée prévue : 20h30

1. Prise des présences et vérification du quorum

Rôle	Nom	Présent	Absent
Président	Etienne Chabot	X	
Vice-Présidente	Karine Barrette	X (arrivée à 19h05)	
Trésorière	Claudie Vigneault	X	
Secrétaire	Geneviève Bastien	X	
Déléguée au comité de parents du CSSMB	Ping Lu	X	
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	X	
	Leonie Lambert	X	
	Véronique Matteau	X	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	X	
	Fiona Wright	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	X	
Direction par interim	Mélanie Béland	X	
Direction adjointe	Lina Fortin	X	

Membres parents substitués	Carlie Déjoie (quitte à 19h56)	X	
	Nathalie Gignoux		X
	Mathieu Rinaldi	X	
	Daniel Hacikyan	X	
Membres de la communauté	Virginie Longpré		X
	Claire Vallès		X
Membres du public	Francoise de Grandpré	X	

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h31, après vérification du quorum. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Questions du public

Aucune question

3. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été envoyé préalablement aux membres par courriel.

Une modification est demandée, soit l'ajout du point suivant:

Point 12A. Approbation du calendrier des activités parascolaires pour l'année 2022-2023.

L'adoption de l'ordre du jour, avec la modification demandée, est

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Leonie Lambert

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 avril 2022

Des membres ont communiqué au préalable des coquilles à corriger. De plus, les éléments suivants ont été soulevés :

Point no. 4: Question du public:

Ajouts en italique:

- Une communication officielle a été demandée à la *direction de l'époque* au moment des événements, afin de rassurer les parents, sans succès.
- Deux agents devaient faire une présentation sur l'intimidation auprès des élèves de 2^e années, mais l'activité a été annulée, à *la demande du SPVM*, au mois de février.

Avec les modifications souhaitées, l'adoption du procès-verbal du 27 avril 2022 est:

Proposée par : Mme Fiona Wright

Appuyée par : Mme Leonie Lambert

Adoptée à l'unanimité.

5. Préparation et adoption – Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du CÉ au CSMB.

Le budget du CÉ, de 375\$, a été dépensé en entier pour:

-achat d'une licence *Survey Monkey*

-souper de remerciement pour les membres du CÉ

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Véronique Matteau

À l'unanimité.

6. Information : Bilan du plan de lutte 2021-2022

- Le bilan a été envoyé préalablement aux membres par courriel.
- Aucun commentaire n'est ajouté quant au contenu.

- Un membre-parent demande s'il a été possible de quantifier approximativement le nombre de plans d'intervention/cas d'activation mis en place depuis le début de l'année, aux fins de comparaison pour le futur. La direction indique que, malheureusement, aucun système ne permet cette comptabilisation. Un suivi pourra être effectué avec les TES en septembre.
- La direction informe qu'il y a actuellement des suivis individuels et de groupe par le Service EDA (enfants en difficulté d'adaptation) incluant des psychologues, psychoéducatrices, TES et travailleurs sociaux.

7. **Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2022-2023**

- Le plan de lutte actualisé a été envoyé préalablement aux membres par courriel.
- La direction présente les différentes modifications depuis le plan de lutte 2021-2022, dont la plus importante: P. 10: *"Dans le cas où la situation devient publique ou est d'intérêt général, une lettre sera envoyée aux parents"*.
- Un membre-parent demande si la décision d'envoyer des lettres aux parents sera prise en mode proactif ou seulement en mode réactif. La direction confirme que ce sera réalisé en mode proactif.
- Un membre-parent demande pourquoi (P. 6 Orientation 2 : Assurer un milieu inclusif, bienveillant et sécuritaire) l'objectif doit être atteint d'ici 2024 et non en 2023. La direction explique que pour tester cet objectif, le questionnaire SEVI est administré en février 2024 ainsi les résultats seront connus en 2024.
- Un membre-enseignant suggère de modifier l'objectif: *"D'ici juin 2024, offrir un environnement respectueux et sécuritaire..."*, puisque *"offrir"* laisse entendre qu'aucun effort n'est présentement déployé pour procurer un environnement respectueux et sécuritaire. La direction validera le langage avec le CSSMB.
- L'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2022-2023 sera adoptée par courriel lorsque la vérification/modification sera apportée.

8. **Adoption de la proposition du budget initial de l'établissement 2022-2023**

- Le budget initial a été envoyé préalablement aux membres par courriel.

- La direction présente le budget initial qui tient compte du projet éducatif: *Le développement des compétences en littératie et assurer un milieu de vie inclusif, bienveillant et sécuritaire.*
- Le budget est établi en fonction des prévisions en clientèle: pour 2021-2022, l'ESCO accueillait 615 élèves (2021-2022) réels, et en fonction des élèves pondérés, l'ESCO disposait d'un budget équivalent à 738 élèves (car les élèves avec des besoins particuliers comptent pour 1,5 et les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français comptent pour 2).
- Le 30 septembre 2022, il y aura la déclaration d'enfants réellement inscrits et donc, une adaptation du budget en conséquence.

Proposée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

Appuyée par : Mme Marie-Ève Meilleur Prud'homme

À l'unanimité.

9. **Préparation et adoption – 3 postes à combler au CÉ pour année à venir**

- Les postes de trois membres-parents du CÉ viennent à échéance en 2022. Ainsi les postes de M. Etienne Chabot, Mme Ping Lu et Mme Karine Barrette devront être comblés pour les années 2022-2023/2023-2024. L'élection aura lieu lors de la prochaine assemblée générale, en septembre 2022.
- Le président remercie chaleureusement Mme Barrette pour son implication durant 4 années au sein du CÉ de l'ESCO.
- Un membre-parent demande si une annonce permettra aux parents d'envoyer leurs candidatures avant la prochaine assemblée générale. La direction répond par l'affirmative, tout en rappelant qu'il faut également les candidatures de dernière minute, et que l'AG est prévue en présentielle cette année.
- Un parent suggère d'offrir l'assemblée générale en format hybride, soit en présentielle et en virtuelle, avec un vote électronique afin d'augmenter l'assistance. La direction suivra les directives ministérielles.

Proposée par : Mme Karine Barrette

Appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot

À l'unanimité.

10. **Préparation et adoption du rapport annuel du CÉ et transmission au CSSMB**

- Le projet de rapport annuel a été envoyé préalablement aux membres par courriel. Des membres ont communiqué au préalable des coquilles à corriger.
- Le CÉ doit émettre un document et l'envoyer au CSSMB concernant les points discutés durant l'année scolaire et ses recommandations pour l'an prochain.
- Suite aux discussions du point 14, il est demandé d'ajouter la création d'un comité dédié à embellir la cour de l'école.
- Ainsi, le rapport annuel sera amendé et renvoyé par courriel pour approbation.

11. Approbation des activités journées pédagogiques (Organisation des services extrascolaires)

- Le descriptif des activités a été envoyé préalablement aux membres par courriel.
- La proposition inclut de nouvelles sorties: ex: école de cirque de Verdun, croisière AML.
- Un membre-parent spécifie qu'il apprécie lorsque les activités proposées sont culturelles ou sportives et s'informe de la sortie au cinéma. La représentante du SDG confirme que c'est la sortie la plus populaire auprès des élèves.
- Un membre-parent demande si le coût des activités a augmenté. Le SDG va tenter de minimiser les coûts au maximum mais précise que les sorties sont autofinancées en chargeant les frais aux parents.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Emanuelle Afonso-Huot
À l'unanimité.

12. Approbation du choix du photographe

- Les membres s'entendent pour renouveler le contrat du même fournisseur que celui retenu pour l'année 2021-2022.
- Le choix de la prise de photo à l'extérieur était très intéressant et devait être retenu pour 2022-2023.
- Les chapiteaux de la ville pourraient être empruntés (en cas de pluie) pour assurer l'aspect "extérieur" pour 2022-2023.

Proposée par : Mme Leonie Lambert
Appuyée par : Mme Geneviève Gauthier
À l'unanimité.

12A. Approbation du calendrier des activités parascolaires pour l'année 2022-2023:

- Les options de calendriers d'activités parascolaires ont été envoyés préalablement aux membres par courriel.
- Les membres du CÉ se prononcent en faveur de l'option 2 (dates de début des activités parascolaires fin septembre).
- Le préscolaire débutera les activités parascolaires à la session d'hiver 2023.
- Les membres du CÉ notent qu'ils ont beaucoup apprécié la transparence et l'efficacité de gestion de *Dose de bonheur*.
- Afin d'améliorer le processus des activités parascolaires, il est suggéré que *Dose de bonheur* et le SDG procèdent à une rétrospective/analyse des "pour/contre" et/ou leçons apprises de l'année 2021-2022.

Proposée par : Mme Leonie Lambert

Appuyée par : Mme Geneviève Gauthier

À l'unanimité.

13. Information : Nombres de places élèves 2022-2023 (mise à jour)

- 600 élèves inscrits pour 2022-2023 (vs 610 élèves en 2021-2022).
- L'ESCO s'attend à une hausse des inscriptions suite notamment aux demandes de choix d'école, de classes de francisation, etc.

14. Projets pour la Fondation – suivi et actualisation

Propositions de projets à financer par les dons en 2022-2023:

A) Projets-école:

- 1) Embellissement des deux cours d'école (1er et 2e cycle) (irrigation, remplacer les parties gazonnées par du gazon synthétique, parcours d'hébertisme, entretien des cèdres, etc.)
- 2) Classe extérieure: Les classes extérieures apportent du dynamisme à l'apprentissage. Elles deviennent un lieu de rassemblement pour les titulaires et les élèves et donnent l'occasion d'intégrer la nature au terrain de l'école. L'apprentissage des élèves devient

ainsi plus dynamique.

3) Rénovation de la cuisine dans le but d'avoir un traiteur sur place.

Informations générales:

- La direction informe que le CPEE a accepté d'ajouter une zone d'ombre dans la petite cour.
- Un membre-parent demande où en sont les discussions avec le CSSMB quant aux aménagements extérieurs promis suite à l'installation des modules temporaires. Un suivi de la direction est nécessaire afin de déterminer si le CSSMB a respecté ses engagements. Suite à ce constat, il sera évalué ce qui peut être investi par la Fondation pour compléter les travaux nécessaires à la revitalisation des deux cours.
- Les membres du CÉ proposent de créer un nouveau comité (incluant des parents avec une expertise en la matière, titulaires, direction) en charge de l'embellissement des deux cours de l'école et demande à ce que cet objectif soit ajouté au rapport annuel du CÉ.
- Un membre-parent propose d'ajouter une feuille supplémentaire dans la documentation reçue en début d'année (bénévolat, trottibus, etc.) afin de demander l'aide de parents avec une expertise en architecture, paysagement, ingénierie, etc. ainsi que de connaître leur volonté à s'impliquer dans ce comité.
- Un membre-enseignant fait remarquer que le cocktail des grands donateurs était un événement fantastique pour présenter de tels projets concrets et se demande si l'événement reviendra à l'agenda en 2022-2023.
- Un membre-enseignant demande si le budget non-dépensé pour 2021-2022 peut servir à financer une partie de l'embellissement des cours de l'école. Il est spécifié que les dons ont été amassés en fonction des objectifs de 2021-2022 et donc que l'argent devrait aller vers ces objectifs.
- Il est donc recommandé de bien gérer les communications auprès des donateurs sollicités en 2022-2023 lors de la campagne afin de bien faire connaître la priorité relative à la cour et ainsi pouvoir poursuivre les efforts de revitalisation des cours sur une plus longue période.

B) Projets par niveau:

- Achat de livres de littérature jeunesse, jeux, etc.
- Matériel de manipulations mathématiques
- Mobilier de classe flexible et matériel sensoriel
- Tableau blanc effaçable à sec et aimanté
- Robotique Roots : Robots utilisés pour approfondir et manipuler les blocs de programmation Scratch
- Ordinateurs portatifs (pas de Chromebooks)

c) Projets par classe:

- Caméra Visualizer
 - Lego éducation Spike
 - Ensembles de robotique WeDo 2.0
 - Présentoirs à livres mobiles avec rangement
 - Remplacement d'un tableau à craie en tableau blanc aimanté
 - Meubles (bibliothèques)
 - Table en U/tables rondes
 - Jeux éducatifs pour la classe (ex. ateliers)
 - Remplacement du comptoir et du lavabo
 - Dictionnaire jeunesse x 15 (sauf Eurêka)
 - Jeux et livres
-
- Suite à l'envoi des états financiers préalablement soumis, un membre-parent se questionne quant au grand écart des dons, moins importants à l'ESCO que pour les autres écoles et moins importants que dans les années passées.
 - Il est souligné que la campagne de vêtements rapporte moins qu'espérée. Il sera proposé de revoir le fournisseur l'an prochain afin d'évaluer la qualité, les enjeux de livraison et les coûts.
 - Il est souligné que le fournisseur choisi propose une solution clé-en-main et donc que les coûts sont plus substantiels que dans le passé où des parents bénévoles s'occupaient d'assembler les commandes.

15. Formation obligatoire

Les nouveaux membres du CÉ, Mme Fiona Wright et Mme Geneviève Bastien, certifient avoir complété la formation obligatoire. Mme Virginie Longpré, absente durant la séance, a confirmé par courriel avoir complété sa formation.

La réunion ayant dépassé l'heure initialement prévue, un vote à main levée est tenu pour prolonger la réunion d'un premier 15 minutes.

Approuvé par la majorité des membres CÉ.

16. Rapports et informations

16.1 Direction

1) Prix France Racicot 2021-2022:

Le prix est décerné à Mme Claire Valles pour son implication au sein de la Fondation St-Clément ainsi que pour son engagement à l'ESCO. Félicitations!

2) Concerts à l'ESCO:

- Pour cause de Covid, l'Orchestre Métropolitain a dû annuler le concert prévu au mois de mai dernier et le calendrier n'avait plus d'autres dates disponibles. Le concert sera offert en septembre prochain.

16.2 Service de garde

La responsable du service de garde informe les membres des points suivants :

- Le spectacle de danse du 2e cycle a eu lieu le 1 juin, au grand plaisir des enfants et celui du 1er cycle se déroulera vendredi le 3 juin.
- La fête de fin d'année aura lieu le 21 juin pour le 1er cycle et le 22 juin pour le 2e cycle.
- Les états de comptes ont été envoyés aux parents et sont payables avant le 13 juin, pour faciliter la fermeture des comptes avant la fin de l'année fiscale.
- Les changements de tarification du SDG seront présentés en septembre. Le SDG attend les recommandations du CSSMB.
- Le SDG fermera ses portes le 22 juin 2022 à 16h, pour rouvrir le 29 août 2022 à 7h15am.
- Un parent-membre demande si la traditionnelle "haie d'honneur" aura lieu cette année. Le SDG répond que oui.

16.3 Enseignants

- Une lettre a été envoyée à Mme Roberge afin de demander la nomination de Mme Lamothe à titre de directrice de l'ESCO. Mme Lamothe est l'ancienne directrice-adjointe de l'ESCO. La lettre a été signée par les 22 enseignants qui ont travaillé avec elle. De plus, certains parents ont aussi envoyé une lettre à Mme Roberge à cet effet.
- Les enseignants soulignent leur joie d'avoir un salon du personnel juste en face du secrétariat, afin de faciliter les échanges. Un effet positif s'est fait ressentir sur tous les enseignants. Ils remercient chaleureusement Mme Béland et Mme Fortin d'avoir permis l'appropriation de cette pièce.
- Une activité créative et ludique avec "*Mme Sacoche*" a eu lieu pour les préscolaires,

activité qui a été très appréciée.

La première prolongation de 15 minutes étant écoulée et l'ordre du jour n'étant pas épuisé, le président invite les membres à voter à main levée, pour une 2^e et dernière prolongation de 15 minutes.

Approuvé par la majorité des membres CÉ.

16.4 Comité de parents du CSSMB

- La prochaine réunion aura lieu le jeudi 16 juin 2022, en présentiel.
- Un membre de la direction mentionne l'embauche d'une ergothérapeute à temps plein, depuis 1 mois.
- Les membres du CÉ remercient chaleureusement Mme Lu et Mme Bastien pour leur engagements cette année.

16.5 Fondation Saint-Clément

- Discuté au point 14.

16.6 OPP

- Aucune information rapportée pour la présente séance.

16.7 Comités divers:

Le Président mentionne que les comités reprendront leurs activités en septembre prochain, avec l'ajout du comité "embellissement de la cour d'école".

16.7.1 Activités parascolaires:

- Discuté au point 12A.

16.7.2 Service traiteur:

- Ré-évaluation du service traiteur en 2022-2023

16.7.3: Diversité:

- Aucune information rapportée pour la présente séance.

16.7.4: Comité sécurité

- En plus de sa propre implication, le président remercie chaleureusement les parents et l'enseignante motivés qui ont accompli un travail exceptionnel cette année au sein du comité: M. Thomas Bombaert, M. Michel Maccabée et Mme Leonie Lambert.
- Le comité propose des recommandations en 2 catégories:
 - 1) Recommandation d'ordre "mécanique" (avec le soutien de la ville): diminuer la vitesse, etc.
 - Mme Sophie Séguin a été informée; elle est la responsable du dossier au niveau de la ville.
 - Une rencontre entre la direction de l'ESCO, le Directeur sécurité publique (M. Ramirez) et le SPVM a eu lieu et tous semblent vouloir supporter les initiatives présentées.
 - 2) Recommandation d'ordre "préventive":
 - Des présentations et feuillets d'information ont été préparés pour les parents et enfants par le comité de l'ESCO et par la ville à cet effet. Le volet préventif débutera en septembre 2022.
 - Un membre-parent demande s'il y aura un front commun avec les autres écoles de VMR. La direction informe que des discussions sont entamées avec la ville à cet effet.

17. Suivi au procès-verbal

Voici les suivis aux procès-verbaux (depuis le début de l'année):

- 1) À la suite d'une analyse électrique en septembre dernier, trois (3) appareils climatiseurs devaient être installés dans chaque classe (modulaire), afin de climatiser le module correctement. Malheureusement, la capacité électrique de l'ESCO ne permet pas un tel branchement. Un membre-parent demande combien coûterait de changer le panneau électrique.
 - Suivi: la modification au panneau électrique n'est pas possible/permise.
 - Les classes modulaires ont une espérance de vie de 5 ans. Elles ont été installées il y a trois ans. Un changement des modulaires (avec air climatisé) est-il envisageable dans deux ans?

- Les membres du CÉ demande qu'une prise de température soit effectuée dans les modules et répertoriée. La direction pourra ensuite présenter les faits auprès du CSSMB.
 - Un membre-parent demande quelle est la limite de chaleur acceptable dans les classes modulaires. Il est demandé qu'un suivi soit effectué par la déléguée au comité de parents du CSSMB afin de clarifier cette mesure.
 - Un membre-enseignant mentionne qu'à sa connaissance, une telle norme n'a pas été tranchée par le syndicat des enseignants.
 - Un membre-parent suggère que ex : les salles de réunions climatisées deviennent les salles de classe et que les modules prennent la vocation de salles de réunion.
 - Un membre-enseignant propose le changement d'emplacement du dispositif d'eau potable pour le déplacer devant l'entrée des classes modulaires.
- 4) Une demande pour l'installation d'une poubelle devant la porte extérieure de l'école.
- Suivi : La direction reverra la demande en septembre.
- 4) Formulaire légal du CSSMB envoyé aux fournisseurs d'activités intégrées : alléger le formulaire ?
- Suivi: Aucune avancée significative.
 - Le CÉ recommande que cette tâche administrative ne soit pas sous la responsabilité des enseignants.
- 4) Le CA du CSSMB mentionne que des analyses de sol contaminé seraient engagées à l'ESCO. Qu'en est-il ?
- Suivi : La direction mentionne que les tests ont été requis par le CSSMB suite au retrait de réservoirs de mazout dans certaines écoles. Les tests sont donc à titre préventifs seulement.
- 5) Soumission de candidature de l'ESCO au programme Cantine pour tous.

- Suivi: La candidature de l'ESCO a été retenue. Plus d'information suivront en septembre prochain.

6) Une deuxième rencontre avec les élèves de 4e année aura lieu en présentiel, le 17 mars avec le Président du CÉ pour recueillir ces opinions.

- Suivi: Le président mentionne que de bonnes discussions ont eu lieu avec les élèves concernant surtout l'embellissement de la cour d'école et ses jeux.

18. Correspondance reçue

Aucune

19. Questions diverses

- Un membre-parent mentionne l'annonce dans les journaux d'un programme d'anglais enrichi pour le primaire. Un membre-enseignant mentionne que le programme est dédié au 2e cycle (5e-6e année).
- Certaines activités parascolaires sont offertes en mode bilingues. Une classe d'anglais pourrait être ajoutée au programme l'an prochain: à voir.
- Un membre-parent réitère la possibilité d'offrir un cours d'anglais au préscolaire. Un membre-enseignant explique qu'il faudrait alors diminuer le temps alloué à ex: l'éducation physique ou autre matière.

20. Levée de la séance

- La séance est levée à 21h.
- Le président remercie tous les participants et souligne leur contribution exceptionnelle.
- Il souhaite de bonnes vacances d'été à tous.

Proposée par : Mme Karine Barrette

Appuyée par : Mme Leonie Lambert

Adoptée à l'unanimité.